

Réf: Dossier 477165

## Avis de constitution

### SOCIETE « VERDURE URBAINE »

Siège Angré 9ème tranches dans la cité victoria les  
florences ; Ilot 1 ; Lot 30, Lot 30, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VERDURE URBAINE »

Objet : 3-OBJET SOCIAL

La société a pour objet social en COTE D'IVOIRE :  
Production Agricoles Végétales, Elevage,  
Formation conseil, l'événementiel.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Angré 9ème tranches dans la cité victoria  
les florences ; Ilot 1 ; Lot 30, Lot 30, Ilot 1

Dirigeant(s) Mlle ZAONGO LINDA RAISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01725 du 06/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09062/GTCA/RC/2026 du 06/02/2026

